
Dominique ESTRAGNAT¹⁷

LES RACINES CULTURELLES DE L'EUROPE: L'EUROPE A-T-ELLE UNE «AME»?

Introduction

Alors que les Etats de l'Union européenne en mal de fondements culturels et d'identité politique tentent de créer une entité commune ex nihilo, dans une dynamique économique et juridique toute aussi orpheline de ses origines, un retour aux sources de leur histoire ainsi qu'un questionnement sur leur idéal de vie en commun ne sont sans doute pas inutiles. La méconnaissance de leurs propres fondations peut conduire à la toute puissance des sciences et des technologies, voire à la négation de l'histoire, de la culture et des valeurs traditionnellement admises. En théorie, l'identité politique passe par une dialectique entre l'affirmation de la force et de la puissance, d'une part, et la reconnaissance d'un idéal commun et de valeurs, d'autre part. Mais, si à l'image des nécessités causales telles que la nature, le cycle des planètes, la mondialisation, l'histoire, la raison, la force – puissance économique et puissance de généralité et d'universalités abstraites en Europe - ignore les valeurs et le Bien commun à l'origine d'un idéal commun et donc l'identité spirituelle, la force maîtrise alors la faiblesse et risque de broyer «l'âme» de l'Europe. «L'Europe est un dramatique échec. Qui croit encore qu'il existe une «conscience européenne»?»: le constat d'Alain Touraine est sans appel, l'Europe s'avère, selon lui, aujourd'hui incapable de «... définir un dessein commun» (TOURAINÉ, p. 23).

La société européenne est-elle une réalité ou une fiction juridique et économique? Selon les critères choisis pour l'évaluer, les visions diffèrent parfois radicalement. Qu'est-ce qui pourrait induire une solidarité des peuples entre eux susceptibles de faire société autour d'une identité commune et d'une citoyenneté européenne sinon aussi une mémoire commune et plus encore un idéal commun?

1. L'Europe a-t-elle une identité?

Sachant que l'identité ne peut se construire sans continuité, comment mener à bien le projet politique européen sans mémoire commune?

1.1 La distinction mémoire et histoire

¹⁷Maitre de conférences, Docteur en Philosophie et en Sciences Politiques à l'Université catholique de Lyon < destragnat@univ-catholyon.fr>

La mémoire commune peut-elle fonder une identité européenne? Cependant, la mémoire commune ne fait pas l'histoire commune.

La reconnaissance du passé tel qu'il fut, des guerres, du colonialisme et de l'impérialisme constitue le premier temps de cette mémoire. La difficulté est là, la mémoire ne fait non plus l'histoire tout court. La mémoire, sélectionne, oublie, colore et interprète les faits historiques.

Les écueils sont nombreux dont celui de la culpabilisation du passé qui, du reste, est une tendance française très marquée susceptible de paralyser le présent du décideur: «La repentance généralisée que suscite la recherche de la «face noire» de l'histoire nationale ne risque-t-elle pas de nourrir le mépris de soi et susciter les revendications de reconnaissance des particularismes? Or, la démocratie risque toujours de sombrer dans la reconnaissance sans fin des particularismes et d'oublier les valeurs universalistes» (SCHNAPPER, *Mémoire et identité au temps de la construction européenne*, p. 8)

La mémoire ne saurait non plus s'identifier au souvenir individuel qui «... repose fondamentalement sur un vécu subjectif, il est donc sélectif...» (MÖLLER Horst, *Mémoire historique et identité nationale*, p.39). Les émotions personnelles ne font pas l'histoire.

La mémoire historique ne saurait également se réduire au souvenir historique interprété comme une commémoration des événements historiques majeurs au risque d'instrumentaliser l'histoire et aller à contre-courant de la recherche d'une identité européenne. La date symbolique du 8 mai 1945 correspond, à cet égard, à des réalités très différentes pour les nations européennes: elle représente la victoire pour les Alliés, la défaite en même temps que la fin de la dictature nationale-socialiste pour l'Allemagne de l'Ouest mais pas le retour à la souveraineté, la division de l'Allemagne, le début de la dictature soviétique sur l'Europe de l'Est, ...

La reconnaissance des faits historiques est donc à distinguer de l'interprétation de ces faits qui supposent l'objectivité de l'historien ainsi que le recul du temps pour envisager la globalité des questions: «A cause de ce présent, omniprésent et envahissant, le rapport au passé oscille entre l'oubli pathologique et l'obsession également pathologique» (SCHNAPPER, 2008, p.5)

La nécessité de réinterpréter le passé permettra éventuellement d'éviter les erreurs commises et ainsi de pouvoir mieux contrôler l'avenir: c'est là le travail de l'historien qui permet d'établir avec son passé un rapport autocritique. L'extermination des juifs devient ainsi un devoir de mémoire non pas national mais européen tout comme l'interrogation sur les causes et les conséquences des dictatures communistes engendrent une réflexion sur les dangers de toute dictature pour l'avenir de l'Europe.

«... le contemporain ne connaît jamais vraiment les causes des événements, il ne connaît jamais les conséquences entraînées par un événement, que seul l'historien peut juger et expliquer avec du recul...» (MÖLLER, p.39). Par conséquent, le souvenir historique passe par le travail d'objectivation de l'historien pour faire partie de l'identité d'une nation, sachant aussi que l'identité d'une nation évolue et se construit constamment à la mesure de son histoire et de la mutation de ses valeurs et de ses grands symboles.

L'exemple du modèle français

Le modèle de pensée nationale français semble empêcher d'envisager l'avenir avec sérénité, que ce soit le propre avenir interne de la France ou l'avenir d'une identité européenne. Pourrait-on aller jusqu'à dire que la cohérence française serait de ne pas en avoir?

«La France, aujourd'hui, semble obsédée par le passé ou, plutôt par certains éléments du passé qui se conjuguent avec de grands oublis» (SCHNAPPER, 2008, p.5) «Sans doute parce que l'identité nationale est, en France, plus discréditée, le passé est jugé coupable, fait de crimes collectifs et d'injustifiables contraintes» (SCHNAPPER, 2008, p. 6).

L'héritage historique français se décline autour de quelques comportements tenaces et parfois contradictoires comme la reconnaissance des misérables et la déculpabilisation de la misère, le droit de jouir, la fierté de l'héritage culturel national, l'insoumission ou le conflit peuple/élites. Ce visage de la France s'incarne particulièrement dans le difficile dialogue entre autorité et liberté. Ces deux piliers de la démocratie se sont en France transformés en affrontement manichéen entre la sécurité et la liberté individuelle depuis la grande fracture sociale de 1789. La négation du malaise engendre des tabous notamment autour de la question de l'autorité, de l'insécurité et de l'immigration. Mais le déni d'un vécu douloureux et indépassable, refoulé, débouche cycliquement sur une violence ouverte (LANZA DEL VASTO, T. 2, La roue des révolutions, 1993) et qui, en France, se décline comme suit:

- la culpabilisation du passé – colonial, vichyste – qui se muta ensuite en une culpabilisation de la « victime », elle-même fondée sur une fascisation de toute autorité
- la confusion de l'autorité et de la tyrannie, de la liberté avec la licence et de la démocratie avec la démagogie
- la déformation idéologique qui fait que l'idée prime sur la personne d'où le transfert du mal de l'histoire à la personne avec comme conséquence la recherche constante du bouc-émissaire sur lequel s'abat la vindicte populaire
- la nécessité de l'ennemi pour vivre avec la désignation d'un ennemi commun qui va donner consistance à une pensée qui n'en a pas.

Il s'ensuit que la France a mal à sa mémoire et donc à son identité nationale d'où un sentiment de malaise lorsqu'il s'agit de réfléchir à une recherche

d'une mémoire commune et à une identité européenne. Julia KRISTEVA évoque même une dépression nationale, une nation déprimée responsable d'une mauvaise image de soi et donc d'une intégration européenne délicate (2008, Diversité, c'est ma devise, p. 11-14).

La difficulté, pour la France, serait de maintenir l'attachement à son passé et à sa culture sans fixation ni culpabilisation ni dévalorisation de la culture d'autrui.

L'identité européenne surmontera-t-elle les mémoires collectives nationales qui, pour le moment, tendent à occulter l'héritage commun fondé sur la critique rationnelle du passé et sur l'adhésion à l'Etat de droit et aux institutions démocratiques?

1.2 L'unité, entre uniformisation et diversité européenne?

Considérant l'unité européenne comme le mariage des tendances uniformisatrices avec le maintien de la diversité culturelle, comment, dans l'histoire européenne, la diversité réussira-elle à se maintenir au coeur même de cette unité?

Les tendances uniformisatrices

Le répertoire des tendances uniformisatrices dans l'histoire de l'Europe s'établit facilement, en voici quelques éléments parmi les plus marquants:

- Les innovations techniques, de la première révolution industrielle jusqu'à la révolution informatique et à la mondialisation de l'économie européenne
- Des nouveaux paysages visuels à l'uniformisation des villes européennes
- Le style architectural "international" au travers du foisonnement des buildings ainsi que l'uniformisation de l'architecture d'intérieur
- De l'uniformisation vestimentaire à l'uniformisation alimentaire
- Les régimes politiques identiques fondés sur la primauté de la démocratie et du droit
- Les systèmes économiques identiques basés sur l'économie de marché
- Pour la première fois depuis 1815, l'Europe n'est plus divisée en deux camps, séparant les régimes parlementaires des monarchies absolues ou des autocraties.

Le constat est là, les unifications du passé n'ont pas aboli les différences: l'avenir de la diversité culturelle n'est pas condamné pour autant (POMIAN Krzysztof, La diversité européenne: présent et avenir, p. 64-75). On dénombre autant de langue que de pays si ce n'est plus, une diversité des frontières entre les langues, les Etats, les religions, les espaces nouveaux (Schengen), ...

La diversité culturelle dans l'histoire de l'Europe

Que nous apprennent les premières tentatives d'unification européenne dans l'histoire au regard de la diversité culturelle? L'intégration européenne

s'accompagne-t-elle d'un effacement des différences culturelles et donc de la diversité culturelle?

Au Moyen-Age, la chrétienté comme civilisation et donc comme tentative d'unification religieuse et culturelle déboucha sur la séparation du temporel et du spirituel, sur les schismes orthodoxe et protestant, et enfin sur le traité de Westphalie du 24 octobre 1648 qui mit fin aux guerres de religion, sépara l'Eglise de l'Etat et instaura un « nouvel ordre international ».

La seconde tentative d'unification européenne concerna l'unification culturelle des élites entre le milieu du XVII^e siècle et 1830 avec le partage d'un engouement pour le même art et la même sensibilité pour les arts gréco-romains, les mêmes sciences, la même philosophie, les mêmes institutions et la même langue, l'italien puis le français... Mais rien n'empêcha, les résistances à ces velléités unificatrices: un peu partout, la politique, l'art, les langues, la culture en général se nationalisaient.

De même avec la domination du mode de production capitaliste en Europe, l'uniformisation engendra des différences entre catégories sociales, entre régions industrielles et agricoles, entre modes de vie et généra les grandes idéologies antagonistes qui nationalisèrent les régimes politiques. POMIAN en tire deux lois issues de cette dialectique entre l'uniformisation et la diversité: 1) «... une vague d'uniformisation ne réussit pas à effacer toutes les différences culturelles qu'elle a trouvées à son point de départ» 2) «... les anciennes différences culturelles se transforment ou laissent place à de nouvelles différences»

Quatre raisons expliquent, d'après lui, l'existence de mécanismes de reproduction des différences culturelles:

- la sédimentation de l'héritage culturel ne peut se décréter
- la diversité de l'environnement fait que des contraintes géographiques, climatiques et géomorphologiques jouent en faveur de la diversification.
- l'uniformisation par la technique ne peut venir à bout de l'irréductible diversité des individus
- l'affirmation de diversité et donc de la différence et de l'identité propre de chaque groupe se maintient, voire se renforce.

2. L'Europe a-t-elle un idéal, des valeurs?

Comment allier le sentiment national et les valeurs citoyennes, des valeurs aussi fragiles que la démocratie qu'elles représentent, tel est le second défi pour l'UE?

2.1 Comment transmettre le sens de l'appartenance à une communauté ou à une collectivité plus large que la nation?

Sachant que l'Europe est la première entité à envisager volontairement un renoncement à une partie de sa souveraineté, comment transmettre les

valeurs démocratiques et leur ouverture sur l'universel indépendamment des valeurs nationales centrées sur l'attachement à une particularité?

Les valeurs nationales que sont la langue, la culture, l'histoire, les institutions et les mythes communs fondaient le sens de la communauté et ce sentiment d'appartenance à un collectif et à une identité nationales: singularité et grandeur émanaient des rituels et symboles nationaux. Une nation exprime sa particularité au regard des autres nations et semble devenir une évidence «naturelle». C'est l'école de Jules Ferry en France qui assura la transmission de la croyance nationale en des valeurs et une culture communes et donc, l'édification et la pérennisation de la nation autour de la République laïque. Et c'est à l'enseignement de l'histoire en particulier que revenait la mission de susciter l'adhésion à l'idéologie nationale et à une mémoire historique commune et triomphante. (SCHNAPPER, p.10)

Alors que **les valeurs civiques** qui ancrent la citoyenneté à la source de la démocratie sont universalistes, comment dès lors, transmettre le sens de l'appartenance à une communauté plus large que la nation et concilier cette tension entre une mémoire nationale et une mémoire européenne? Comment faire face à ce déficit alors que la dépolitisation menace l'existence du lien social et politique au profit d'un modèle économique qui privilégie l'intérêt et le plaisir individuel sur le civisme fondateur de la citoyenneté, les droits sociaux sur les droits politiques?

En effet, aujourd'hui, **le modèle de l'Etat souffre de mimétisme avec le modèle de l'entreprise**; s'ensuit une banalisation résiduelle des institutions démocratiques chargées de la transmission des valeurs civiques: l'école, l'armée, la justice, les services publics ont beaucoup de mal à assurer le maintien du lien social et l'unité politique autour d'une volonté politique commune. La mémoire collective se dissout dans le vécu de l'immédiateté d'une consommation sans passé ni histoire.

La modélisation du système politique sur le système économique est insuffisante pour unir les hommes car elle ne se fonde que sur le seul intérêt et non sur le Bien commun.

Certes, **la citoyenneté** organise une société véritablement humaine mais reste une notion abstraite et rationnelle (SCHNAPPER, p.15). En effet, le respect de l'Etat de droit, des droits de l'homme, de la liberté, de l'égalité et de la dignité des citoyens ne pèse que peu dans la conscience des citoyens face aux réalités du monde social avec ses rivalités et ses conflits pour l'acquisition des satisfactions matérielles.

Mais si la notion de citoyenneté apparaît abstraite aux européens, **l'univers de la culture moderne** européenne l'est tout autant. Selon HUSSERL, il est «un système matériel et clos» (La crise des sciences européennes et la

phénoménologie transcendante, p. 61). **Le sentiment de «déréliction»** (HEIDEGGER) des populations, est d'autant plus grand que le vécu social et culturel et les problématiques singulières se voient transformés en théories économiques abstraites dont le contenu idéologique ne recèle rien de scientifique.

Le besoin de généralité et d'universalité abstraites qui caractérise la civilisation européenne prive l'expérience sensible de statut en donnant le primat à la raison spéculative ou à la raison instrumentale et opère ce déracinement qui est oubli des origines, comme le rappelle HUSSERL (La Crise de l'humanité européenne et la philosophie, p. 252). La réduction de l'histoire à la connaissance, de la culture au savoir, de la réalité au discours scientiste ou idéologique, présente la démocratie occidentale, le système économique capitaliste, les savoirs et les technologies, la mondialisation comme autant de réalités universelles et naturelles, indépendantes de toute évolution historique.

Paradoxalement mais logiquement, les aléas de la construction de l'Europe naissante révèlent également que l'essentiel de l'édification d'une nouvelle nation réside dans **les éléments subjectifs** beaucoup plus que dans les éléments objectifs tels que l'économie. Si, au départ, le projet européen était politique—éviter de nouveaux conflits et lutter contre le totalitarisme soviétique—, la création de la CECA en 1949 représentait une organisation économique au service d'un projet politique, les réticences naquirent dès qu'il fut question d'aller plus loin dans l'unification politique. L'échec de la CED en témoigne. Le projet politique européen fut revu à la baisse, il heurtait de front les sentiments, les identités et les valeurs nationales, il fut donc décidé de construire d'abord une Europe économique et juridique.

2.2 Maladie d'idéalité et crise de la croyance: le besoin d'idéal relié au besoin de croire

Crise de la croyance et individualisme

L'individualisme éteint peu à peu le lien avec le collectif et affirme le refus de toute transcendance hormis la sienne propre. Il renie les potentialités altruistes et solidaires à la source des diverses activités de l'homme et engendre l'éclatement des communautés traditionnelles (MORIN Edgar, 2004). Exclusif, il ne sert que son auto-affirmation.

La crise des fondements, crise des liens fondateurs de l'activité humaine, apparaît dès lors comme une crise généralisée des certitudes, philosophiques, scientifiques, éthiques qui interroge la société sur son identité au regard de son évolution (MORIN Edgar, 1992). Cette crise se traduit par l'impossibilité de trouver une figure de transcendance reconnue par tous: nature, raison, Dieu, histoire, idéologies, science, technologie,... D'où un relativisme des valeurs, une éthique sans fondements et un divorce

entre l'utilité et le sens qui s'ancrent en partie dans un individualisme forcené.

Les sources de la morale se voient ainsi remises en cause, que ce soient les sources individuelles, bioanthropologique (MORIN Edgar, 1980), communautaire, sociale et donc la morale sociale ainsi que la source religieuse se voit concurrencée par le relativisme et le nihilisme ambiant (LACROIX Jean, 1958). La crise des fondements éthiques qui s'ensuit révèle une désarticulation profonde du lien individu/espèce/communauté/société/religion (MORIN, 2004, p. 26-27).

Cette ouverture à l'universalité qui est l'apanage de l'éthique se dégrade en une autonomisation de toutes les activités de l'homme ainsi qu'en une fragmentation du savoir spécialisé.

L'individualisme des temps modernes conduit à l'instrumentalisation de l'homme de par la perte du lien entre les activités qui est perte de sens (ESTRAGNAT, 2009).

Naïveté de la modernité éthique selon MORIN (2004) qui adapte l'éthique au siècle sans adapter le siècle à l'éthique avec l'immense risque de saper les fondements intérieurs, antérieurs, extérieurs, supérieurs de l'éthique.

La crise d'une partie de l'adolescence contemporaine

Désintégration sociale, croissance des corruptions, omniprésence des incivilités, déchaînement des violences, ..., semblent parler du **besoin de croire**: «... la société moderne non seulement n'innove pas, mais elle accompagne la destruction du tissu familial et l'affaiblissement de l'autorité par une totale incapacité d'entendre ce besoin structurant d'idéalité" (KRISTEVA Julia, 2008, p. 20-21)

Parmi les causes de cette déliquescence des valeurs de la jeunesse, il faudrait évoquer la détérioration du tissu social, la perte de la conscience d'une solidarité globale ou la disparition d'un sur-moi civique, ce qui entraînerait l'apparition **d'une microsociété de type archaïque** (bandes, gangs) possédant une éthique intégrante (défense du territoire, honneur, loi du Talion), l'éthique communautaire se substituant à l'éthique civique (MORIN, 2004, p. 28-29)

Le vandalisme des banlieues reflèterait ce besoin de croire sans pour autant exprimer un conflit religieux ou interethnique. La délinquance et le nihilisme des adolescents fait surgir la racine des maux de la civilisation européenne, à savoir la nécessité de croire a ou pré-religieuse et prépolitique (KRISTEVA, p.20) et fondatrice de l'âme humaine comme de celle de l'Europe.

Issu d'un individualisme exacerbé, le nihilisme comme expression d'une détresse, proviendrait de la nostalgie de la communauté disparue ou de la perte des fondements ou encore de la disparition du sens de la vie.

La crise des fondements et de la morale serait ainsi une crise de la croyance et donc de toute croyance dont celle dans un idéal européen commun.

2.3 L'identité, une passion

La rationalité abstraite de la citoyenneté européenne ainsi que le recentrement de la construction européenne sur un système économique commun ne favorise pas la participation à une émotion commune, d'autant plus que le système économique commun rallié à une logique externe, celle de l'idéologie de la mondialisation, instrumentalise et le projet politique et toute velléité de communauté de valeurs civiques.

L'histoire de l'Europe montre que le sacré auréolait tous les grands mythes européens et faisait dans la singularité et la grandeur des valeurs le pilier de la société et l'essence même de la réalité d'une communauté. Dans la vision symbolique du Moyen-Age, les chemins de pèlerinages jalonnés de nombreux monastères ont très tôt édifié une Europe médiévale non sur l'économie mais sur fond d'idéal religieux universaliste et structurant.

Aujourd'hui, le citoyen européen ne semble avoir d'autre existence que juridique, abstraite et théorique et ressemble donc à une entité sans grand contenu: «l'âme» de l'Europe attend toujours pour exister cette «passion pour une cause» (WEBER), ces sentiments analogues au patriotisme national ou aux idéaux médiévaux. Il est d'ailleurs éclairant de constater que l'UE tarde à acquérir une voix commune au niveau international et reste stérile lorsqu'il s'agit de décider d'une intervention militaire au nom de sa politique et, ce, sans doute parce que cette UE n'a rien de commun à défendre.

L'UE, une théorie plus qu'une réalité?

Paradoxalement, l'union économique de l'Europe a probablement contribué à la démobilisation de la conscience civique et à la volonté politique européenne, donc au projet d'union politique: «Pour l'instant, l'identité européenne, fondée moins sur la mémoire que sur la raison, n'est ni émotionnelle, ni passionnée » (SCHNAPPER, p.16). Rien ne semble pouvoir pallier à la nécessité de croyances communes et partagées comme socle d'un vivre-ensemble.

3. De la société civile européenne à la constitution d'un corps politique

Le troisième défi de l'UE ressemble à un tour de force non moins redoutable que les interrogations précédentes: comment la société civile européenne, relativement peu consciente d'elle-même peut-elle devenir une société politique faite de citoyens européens qui ne soient plus inféodés uniquement aux valeurs nationales?

3.1 Le sacre de la société civile en UE

La primauté de la société civile sur l'Etat s'accompagne d'une définition minimale de la démocratie qui se réduit à un jeu de procédures abstraites (droits fondamentaux et élections libres), excluant tout idéal métaphysique. Voilà une réalité de l'UE et particulièrement de l'Europe occidentale.

ROUSSEAU stigmatisait déjà cette possibilité de dérapage démocratique: «Ceux qui voudront traiter séparément la politique et la morale n'entendront jamais rien à aucune des deux»(ROUSSEAU, Émile, 1762).

John RAWLS (Libéralisme politique, 1993) envisage, lui, une citoyenneté libérée de la conception de vertu. Selon lui, l'accord des citoyens autour d'une théorie morale particulière s'avère impossible à la différence d'un accord autour des valeurs politiques communes, il distingue les valeurs libérales des valeurs républicaines, ce que Jürgen HABERMAS, (1997) conteste en critiquant cette limitation du processus démocratique par la priorité des libertés privées sur les libertés publiques.

3.2. La juridicisation de la politique

Le règne des droits individuels en Europe consacre le passage d'une société civile organisée en corps politique à une société civile émancipée du politique. Le changement de destination du politique s'affirme à partir de la désaffectation de la chose publique au profit d'une recherche de bonheur privé et d'un individu-roi, ce qui revient à vider la démocratie de son essence et donc la priver de son idéal et des croyances en ses valeurs fondatrices.

L'acquisition des droits individuels sensés correspondre à cette quête «naturelle» se confronte aux fondations politique et sociale. **Cette revanche du droit sur le politique** et de l'individuel sur le social opérerait une juridicisation de la société. A cet égard, la progression de la régulation jurisprudentielle, émanation du principe d'individualité, concurrence la loi comme expression de la volonté générale et porte atteinte à la souveraineté du politique ainsi qu'à la définition non seulement de l'intérêt général mais du Bien public. La société civile incarnerait davantage une société au service de l'individu qu'un équilibre entre les désirs de l'individu et les contraintes spécifiquement sociales.

3.3 Comment faire de la société civile un corps politique? Comment former un citoyen à partir d'un individu libéré de tout lien autre que celui de son intérêt et de son plaisir?

La société civile se suffit-elle à elle-même dans la tâche de développer une démocratie équitable?

Ce passage problématique de l'homme au citoyen, qui hantait déjà ROUSSEAU, affecte la consistance du lien social. Or, la société civile n'est pas nécessairement capable de renforcer la cohésion sociale.

Selon Alexis de TOCQUEVILLE (rééd. 1981), l'incontournable dynamique égalitaire de la démocratie suppose que la société politique-les hommes

d'Etat et de leur appareil - soit limitée et complétée par une dynamique société civile, composée d'agréats égaux faits de toutes les communautés locales, professionnelles, familiales, associatives. Education et religion, sources de dignité de la personne, sont également des piliers de tout régime démocratique parce qu'elles rendent les hommes plus libres et plus civiques.

Médiatrice entre l'économie et la politique, les intérêts privés et le bien commun et malgré sa fonction de contre-pouvoir (groupes de pression) et de stimulation de la différenciation culturelle et sociale, la société civile, cet espace d'inégalité, de fragmentation et d'engagement discontinu (Michaël WALZER cf RENOARD, 2010), ne saurait se substituer à la destination traditionnelle de l'Etat. En effet, l'action de la société civile se heurte au paradoxe démocratique qui confronte l'égalité politique des citoyens entre eux (suffrage universel, droits divers) aux inégalités sociales inhérentes à toute société civile.

Selon M. WALZER (RENOARD, 2010), le principal danger pour la société est celui de son «atomisation», conséquence d'un individualisme qui, poussé à son paroxysme, peut aller jusqu'à détruire les appartenances culturelles.

Dans la même lignée, Alain TOURAINE dénonce un effondrement en cascade du social, du politique et de l'individuel. L'effondrement du politique au travers des institutions démocratiques et de l'école provoque, l'incapacité à s'opposer à l'emprise de l'économie et du financier sur le politique, l'impossibilité d'élaborer «... des critères universalistes et non pas catégoriels»(TOURAINE, p.24), et enfin, l'absence de débats et la dépolitisation des grandes questions de société. Le marché confine l'entreprise dans des fonctions non économiques et non sociales au profit de fonctions financières qui deviennent législatrices jusqu'au niveau politique. L'effondrement social implique, quant à lui, que la société n'est plus en mesure de dénoncer le scandale social, c'est-à-dire l'injustice: l'extinction du conflit fait suite à l'effondrement du social. La conscience individuelle n'est plus assez forte pour engendrer un mouvement social.

L'effondrement de l'individu face à la colonisation de l'économie et du financier est telle que la conscience individuelle est anesthésiée, «... l'individu est détruit en sa qualité de sujet. Car sans cette conscience, point de scandale, et donc point de mouvement»(TOURAINE, p.24). L'individu perdrait ainsi sa capacité de critique en même temps que sa qualité potentielle de victime et donc sa capacité de résistance.

Pour TOURAINE, il ne peut y avoir de remède social à cette crise généralisée, la seule issue pour lui: que l'individu se libère de l'emprise sociale en réveillant sa «capacité de s'indigner» (p.24) qui, elle-même, fera renaître la possibilité du conflit, fondateur de justice et de créativité. Seule

l'individualisation à outrance réinventera cette dialectique féconde de l'individuel et de l'universel « ... à condition de se sentir personnellement touché... » (p.26), «de revitaliser l'estime de soi ... » (p. 28), de"... se faire respecter comme sujet"(p. 28),

Conclusion: l'UE, le déracinement

L'impasse actuelle de l'Europe proviendrait de la réduction de son identité politique et culturelle à la seule recherche de la force (économique) et conduirait ainsi à la dissolution de «l'âme"de l'Europe, ce que Simone WEIL (1990) appelait «le déracinement». Ainsi, l'identité économique et juridique doublée d'un déficit de mémoire commune et de réflexion sur les racines culturelles communes ne sauraient, dès lors, conduire à un projet et à une citoyenneté européenne fondés sur un idéal commun. Les maladies des nations ne peuvent se transmuter en bonne santé commune ... pas plus que les instincts et les émotions ne suffisent à fonder un idéal de raison, de volonté et de liberté communes. Cette douloureuse dialectique du «corps et de l'esprit » de l'Europe souffre de la primauté de la législation des mécanismes matériels sur ce que HEGEL nommait «l'esprit du peuple». Toute tentative d'absolutisation d'un registre de la pensée humaine que soit la raison, l'histoire, les phénomènes naturels, les idéologies, l'économie, ... fondera l'identité sur une pensée unique et donc sur la force, et la toute puissance de la force conduit souvent à la barbarie (HENRI Michel, 1987).

BIBLIOGRAPHIE

1. ESTRAGNAT D.(2009), *Crise des fondements et approche scientifique des sciences et techniques modernes*, Risque et cognition, Cognitique, Série des sciences cognitives appliquées, numéro spécial, N° 13
2. HABERMAS J.(1997), *Droit et démocratie, entre faits et normes*, traduit de l'allemand par Rainer Rochlitz et Christian Bouchindhomme, Paris, Gallimard, nrf essais
3. HENRY M. (1987), *La Barbarie*, Paris, Grasset
4. HUSSERL (1950), *La Crise de l'humanité européenne et la philosophie*, trad. Paul Ricoeur, in *Revue de Métaphysique et de Morale*, n°3, p. 225-258
5. HUSSERL (1976), *La crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendantale*, trad. Gérard Granel, Paris, Gallimard
6. LACROIX J. (1958, rééd. 1970), *Le sens de l'athéisme moderne*, Paris, Casterman, 6e édition augmentée
7. LANZA DEL VASTO (1959, rééd. 1993), *Les Quatre Fléaux*, 2 tomes, Paris, Denoël, Le Rocher

8. MORIN E., MORIN E.(1980), *La méthode*, 2., *La vie de la vie*, Paris, Seuil, Points
9. MORIN E.(1992), *La méthode*, 3., *La Connaissance de la connaissance*, Paris, Seuil, Points
- 10.MORIN E. (2004), *La méthode*, 6., *Ethique*, Paris, Seuil, Points
- 11.MORIN E. et LEMOIGNE J.-L.(1999), *L'intelligence de la complexité*, Paris, L'Harmattan
- 12.RAWLS (1993), *Libéralisme politique*, Paris ROUSSEAU (1762), Émile de TOCQUEVILLE (réed. 1981) Alexis, *De la démocratie en Amérique I*, Paris, GF Flammarion
- 13.SCHNAPPER D., VON BÜLOW K., MÖMMER H., GARTON ASH Timoty (2008), *Identité et mémoire*, Centre d'Analyse et de Prévision, Collection Penser l'Europe, Paris, Culturesfrance
- 14.KRISTEVA J., POMIAN K., BECK U., STEINER G. (2008), *Diversité et culture*, Centre d'Analyse et de Prévision, Collection Penser l'Europe, Paris, Culturesfrance
- 15.RENOUARD C. (2010), *Michaël Walzer ou l'art libéral du civisme*, Collection Semeurs d'avenir, Paris, Editions Temps Présent
- 16.TOURAINE A. (2011), *J'affirme qu'il n'y a plus de société*, entretien avec Denis Lafay paru dans Acteurs de l'économie
- 17.WEIL S. (1949, réed. 1990), *L'Enracinement, Prélude à une déclaration des devoirs envers l'être humain*, 1ère éd., Paris, Gallimard, coll. «Espoir», rééd. Gallimard, coll. "Folio essais"

RÉSUMÉ

L'impasse actuelle de l'Europe proviendrait de la réduction de son identité politique et culturelle à la seule recherche de la force (économique) et conduirait ainsi à la dissolution de «l'âme» de l'Europe. Ainsi, l'identité économique et juridique doublée d'un déficit de mémoire commune et de réflexion sur les racines culturelles communes ne sauraient, dès lors, parvenir à un projet et à une citoyenneté européenne fondés sur un idéal commun. Cette douloureuse dialectique du «corps et de l'esprit» de l'Europe souffre de la primauté de la législation des mécanismes matériels sur ce que HEGEL nommait «l'esprit du peuple».

Le défi de l'UE est là: qu'est-ce qui pourrait induire une solidarité des peuples entre eux susceptible faire société autour d'une identité commune et d'une citoyenneté européenne sinon aussi une histoire commune et plus encore un idéal commun?

ABSTRACT

The current impasse in Europe would come from reducing its political and cultural identity for the unique pursuit of power (economic) and thereby leading to the dissolution of the "soul" of Europe. Thus, the economic and legal identity coupled with a lack of shared memory and thinking about the common cultural roots can not therefore achieve a project and a European citizenship based on a common ideal. This

painful dialectic of "body and soul" of Europe suffers from the rule of law mechanisms of material on what Hegel called "the spirit of the people." The challenge of the EU is this: what could induce a solidarity between peoples could make society around a common identity and European citizenship if not also a common history and more a common standard?